

1. Remplissez les sections **A à C** du formulaire et apposez votre signature au bas de celui-ci.
2. Transmettez le **formulaire rempli** à l'adresse courriel : dondetitres@fondationstejustine.org
3. Transmettez le **formulaire rempli** à votre **courtier** afin qu'il (elle) initie le transfert.
4. Merci de communiquer avec la Fondation **AVANT** le transfert de tout titre provenant d'une succession.

A. Renseignements sur le **donateur**

Nom complet

Adresse

Ville

Province

Code postal

Téléphone

Courriel

Notez que le seul fait de compléter ce formulaire n'entraîne pas le transfert des actions.

B. Renseignements sur le **courtier du donateur**

Nom de la firme

Nom du courtier

Téléphone

Courriel

Votre courtier pourra effectuer le transfert des titres en utilisant les instructions pour le règlement de transfert fournies ci-dessous.

C. Renseignements sur les **titres**

Quantité

Nom des titres

Valeur approx. des titres

_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Reconnaissance dans le rapport annuel pour les dons de **1 000 \$ et plus**

Merci de publier mon nom dans la liste des donateurs comme suit :

Merci de ne pas publier mon nom
(ceci est un don anonyme)

Renseignements importants :

Les titres sont transférés sans restriction et seront vendus le plus rapidement possible après leur réception. La valeur du reçu sera calculée selon le cours de clôture des titres le jour où la Fondation les reçoit dans son compte de courtage. Afin d'obtenir un reçu pour l'année en cours, les titres doivent avoir été reçus dans le compte de courtage de la Fondation **avant 17 h, le 31 décembre** de l'année en question.

J'autorise la Fondation CHU Ste-Justine, ou son mandataire, à communiquer avec mon courtier aux fins de conclure la présente transaction.

Signature du donateur

Date

DON EN ACTIONS – Instructions pour le règlement de transfert de titres

A. Titres Canadiens

Les transferts de titres canadiens électroniques admissibles sont effectués par l'intermédiaire de la **Caisse Canadienne de Dépôts de valeurs limitée (CDS) à BMO Nesbitt Burns**. Toutes les transactions CDS sont effectuées en utilisant les informations suivantes :

Nom du Compte : BMO Nesbitt Burns
Numéro du Compte : 330-28415-19 - (Fondation CHU Sainte-Justine)
Numéro de CUID : NTDT

Personne-ressource
Tracey Regan
(514) 282-5836
tracey.regan@nbpcd.com

B. Titres États-Unis

Les transferts de titres américains sont effectués par l'intermédiaire de **DTC** pour le compte de BMO Nesbitt Burns en utilisant l'information tel qui suit :

Nom du Compte : BMO Nesbitt Burns
Numéro DTC : 5043
Numéro de compte : 330-28415-19 - (Fondation CHU Sainte-Justine)

Personne-ressource
Tracey Regan
(514) 282-5836
tracey.regan@nbpcd.com

C. Fonds Mutuels

****** Pour tout don de fonds mutuels, veuillez svp communiquer avec nous auparavant pour assurer que les fonds choisis sont éligibles et sur la liste de fonds mutuels approuvés.

Code de courtier BMO Nesbitt Burns pour fonds mutuels : 9185

Veuillez svp faire parvenir les documents suivants à l'adresse courriel :

nbops.donations@bmonb.com

cc: group.andersonlaurin@nbpcd.com

- 1) **une procuration signée par une personne autorisée à l'Institution cédante**, là où les actifs sont enregistrés, ou par le titulaire enregistré du Fonds Mutuels
- 2) une copie signée de la demande du donateur

Pour toute question ou instructions de transfert de fonds mutuels ou d'actifs en **devises étrangères**,

Veuillez svp communiquer avec :

Tracey Regan
(514) 282-5836
tracey.regan@nbpcd.com